



Congrès départemental du SNUipp-FSU 93 :

un moment intense d'élaboration collective !

91 collègues de toutes les villes du département ont participé au congrès départemental du SNUipp-FSU de Seine-Saint-Denis, les 18 et 19 mai 2016.

Plus du tiers des congressistes n'avaient jamais participé à ce moment important de la vie syndicale, qui a lieu tous les trois ans, et où nous prenons le temps d'actualiser ensemble nos mandats, notre corpus revendicatif.

Le congrès s'est déroulé autour d'un axe principal, qui est l'identité professionnelle du 1^{er} degré.

On ne peut pas faire le bilan de la refondation sans revenir sur les conséquences, pour le 1^{er} degré, du quinquennat précédent (2007-2012) : à la suppression de 80 000 postes, qui a notamment démantelé les RASED, se sont ajoutées la suppression complète de la formation initiale, et la mise en œuvre de programmes reposant sur une conception mécaniste et rétrograde des apprentissages. Dans ce contexte de régression, la réforme Darcos a eu aussi pour conséquence, avec l'annualisation des 108h hors présence des élèves, de rendre la concertation de plus en plus difficile à organiser. L'identité professionnelle des enseignants du 1^{er} degré, qui repose sur l'élaboration collective en conseil des maîtres, a été profondément mise à mal.

Le gouvernement suivant, qui avait pourtant déclaré « la priorité au primaire », n'a absolument pas mesuré l'état réel de l'école. Les créations de postes sont restées complètement en-deçà des besoins ; effectifs, remplacement, RASED : aucune amélioration ne s'est concrétisée dans les classes. Et au-delà des moyens, la réforme des rythmes a achevé de désorganiser la vie des écoles.

Dans le thème 1, le congrès du SNUipp de Seine-Saint-Denis a adopté à 96,88 % un certain nombre de mandats que nous porterons au congrès national de Rodez en juin :

« Le SNUipp-FSU choisit de s'engager dans une campagne de renforcement d'une identité professionnelle du 1^{er} degré mise à mal, pour renouer avec la dynamique pédagogique collective et pour que les enseignants reprennent la main sur leur métier. »

Avancer vers de nouvelles organisations de l'école, pour renforcer l'identité professionnelle du 1^{er} degré

(extraits)

Pour le SNUipp-FSU, permettre aux élèves de mieux apprendre suppose une transformation du système éducatif. Celle-ci passe par une rupture avec les empilements de réformes qui font perdre le sens du métier et alourdissent le travail des enseignant-es et par une amélioration des conditions de scolarisation des élèves. Il s'agit de transformer le métier d'enseignant-e en dépassant l'équation « un maître, une classe », et développer tous les leviers qui permettent aux enseignants de se constituer en collectif de travail.

Le SNUipp-FSU revendique :

- Le « plus de maîtres que de classes » doit concerner toutes les écoles pour permettre aux enseignant-es de sortir de l'isolement et de construire des collectifs de travail indispensables pour que soient élaborées des réponses professionnelles efficaces... L'originalité du concept des « maîtres + », c'est qu'on propose d'abord de nouvelles ressources plutôt que d'imposer de nouvelles contraintes. Le « maître supplémentaire » dans une équipe, avec notamment la co-intervention dans

la classe, permet des « prises de risques » dans la conception et la mise en œuvre de séquences pédagogiques, innovantes et ambitieuses. Ce dispositif doit être défini comme une modalité de l'évolution de la professionnalité enseignante.

- la polyvalence du maître doit s'enrichir de la polyvalence d'équipe... Des formations d'équipes doivent dynamiser les échanges, les apports mutuels de connaissances et de savoir-faire entre enseignants.

- La baisse du temps d'enseignement sans baisse du temps scolaire pour les élèves afin de répondre aux exigences d'une société qui assigne à l'école toujours plus de missions sans lui donner les moyens de les assurer.

En tout premier lieu, cela passe par :

- la suppression sèche des APC et donc la baisse immédiate du temps de travail des enseignants de 36h par an.

- Une baisse importante des effectifs des classes (par des créations de postes et les ouvertures de classes correspondantes) : le « mieux d'école » passe résolument par moins d'élèves par classe.

- La création des postes de PDMQDC (au moins un par école maternelle et élémentaire), sans profilage.

- La création des postes de remplaçants et de RASED nécessaires.

- une généralisation à toutes les écoles des dispositifs actuels de concertation des REP+, qui doivent évoluer pour laisser davantage d'initiative aux équipes et leur redonner le pouvoir d'agir. Cette généralisation doit permettre rapidement la baisse du temps d'enseignement à 21+3.

- un plan ambitieux de recrutement et de formation initiale et continue et de revalorisation du métier enseignant. Le travail en équipe doit être intégré à la formation initiale, et la formation d'équipe doit être une des modalités possibles d'une formation continue renforcée, accessible chaque année.

- Le-la directeur-trice d'école doit pouvoir jouer pleinement son rôle d'animateur de la réflexion pédagogique collective, notamment grâce à la simplification des tâches administratives et à la formation nécessaire.

- Le temps de concertation doit être réintégré à l'emploi du temps régulier des écoles (un mercredi matin ou un samedi matin sur trois par exemple).

De nombreux échanges ont eu lieu, et des amendements ont été écrits, sur toutes les revendications qui peuvent contribuer à renforcer cette identité professionnelle du 1^{er} degré, avec ses ressources et ses richesses spécifiques, en opposition à une évolution qui tend plutôt vers une « secondarisation » du primaire en ce moment :

- gestion du 1^{er} degré qui ne doit pas s'organiser autour du chef d'établissement du collège de réseau (thème 2) ;

- rôle des directeurs-trices : « L'identité professionnelle du 1^{er} degré repose notamment sur cette organisation non hiérarchique à l'échelle de l'école. Le-la directeur-trice anime un collectif de travail, qui doit produire aussi bien des choix d'organisation de l'école qu'une réflexion pédagogique collective. » (thème 2) ;

- augmentation de salaire pour tous les PE plutôt que multiplication de l'indemnitaire (thème 3).

Dans le second degré, les « tuteurs » des stagiaires sont des enseignants sans qualification supplémentaire. Pour le 1^{er} degré, nous avons écrit que « l'apport théorique et l'analyse de la pratique sont indispensables à la construction de compétences professionnelles. Les PEMF, DEA et CPC, titulaires du diplôme de formateur (le CAFIPEMF), accompagnent les futurs enseignants et doivent être associés à la conception et à l'élaboration des plans et maquettes de formation » (thème 1).

La contribution de plusieurs invités a enrichi nos débats.

Marie-Jo Aymard, vice-présidente des DDEN du 93 reviendra pour un débat sur la laïcité ; Hugo Pontais nous a proposé que le SNEP-FSU 93 et le SNUipp-FSU 93 organisent ensemble l'an prochain une journée sur l'EPS à l'école primaire.

L'intervention de Paul Devin, secrétaire général du SNPI-FSU (syndicat national des inspecteurs), a alimenté la réflexion sur l'évaluation des enseignants. .

La participation de Mathieu Logothétis, secrétaire départemental du SNES-FSU 93 a nourri notre réflexion sur le cycle 3 notamment. Sur ce sujet, nous avons adopté le texte suivant : « La mise en place du cycle 3 (CM1, CM2, 6ème) tend à dénaturer les missions et les statuts des personnels et à alourdir leur charge de travail. C'est pourquoi le SNUipp-FSU refuse le principe d'un cycle à cheval sur 2 degrés, tel qu'il est réglementé par le ministère et demande la création d'un cycle 3 : CM1 et CM2 » ; « Le SNUipp-FSU demande que : .

- la présidence du conseil école-collège soit assurée à parité du 1er et du 2nd degré par des membres de l'équipe enseignante du conseil.

- des moyens (crédits, HSE) soient attribués au fonctionnement du CEC.

Le conseil école-collège doit renforcer la continuité pédagogique entre l'école et le collège, la liaison CM2-6ème doit rester un axe prioritaire du CEC. »

Mais impossible de reproduire ici tous les sujets travaillés au cours de ce congrès : école inclusive, droits des personnels à la mobilité (permutations) et au temps partiel, mesures pour rendre le métier attractif dans les académies déficitaires...

**Une constante est à retenir : ce que nos jeunes collègues, participant pour la première fois à ces travaux, ont découvert, c'est le principe de la synthèse, que nous avons fait vivre tout au long de nos débats. La synthèse, ce n'est pas le « plus petit dénominateur commun », c'est la volonté de pousser la discussion suffisamment loin pour parvenir, au final, à des positionnements dans lesquels la quasi-totalité des participants se retrouvent, condition indispensable pour que ces mandats soient ensuite portés par toutes et tous de manière dynamique. Ainsi, les thèmes 2 et 3 ont été adoptés par 100% des voix, et le thème 4 par 98,15% des voix.
**

Les 8 déléguées qui se rendront au congrès national du SNUipp à Rodez, du 6 au 10 juin 2016, pourront porter fièrement les mandats de la Seine-Saint-Denis.

Rachel Schneider
Secrétaire départementale du SNUipp-FSU 93